

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER :

Pina'ina'i 8.18 : L'écho du silence

- _ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :** WELCOME TO TAHITI : PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU TIFAIFAI
- _ LE SAVIEZ-VOUS :** NOS TRADITIONS ET SAVOIR-FAIRE EN PASSE D'ÊTRE INVENTORIÉS
UNE RIVIÈRE DE CONCERTS POUR LES 40 ANS DU CONSERVATOIRE !
NOHORAI SOUS LES PROJECTEURS
À LA DÉCOUVERTE DE LA COLLECTION DE CANNES À SUCRE DU MUSÉE
LIRE, UN JEU D'ENFANT !

OCTOBRE 2018

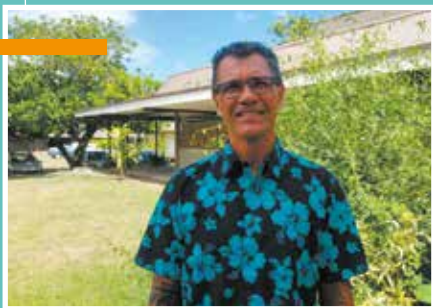
NUMÉRO 133

MENSUEL GRATUIT



Nos traditions et savoir-faire en passe d'être inventoriés

RENCONTRE AVEC MATAHI CHAVE, EN CHARGE DU DOSSIER « INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PCI) DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE » AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : ÉLODIE LARGENTON.



Quelles sont les richesses culturelles immatérielles de la Polynésie française ? Un inventaire est en cours de réalisation, avec une idée-force : le patrimoine est porteur de développement économique. Le 'ori Tahiti fait partie des premières pratiques identifiées.

C'est un « beau chantier », fait remarquer Matahi Chave, en charge du dossier « Inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) de la Polynésie française » ; le patrimoine immatériel, « c'est l'âme du peuple polynésien, l'épanouissement de sa culture, l'essence même de ce qui fait nos îles ». Il pilote depuis plusieurs semaines cet inventaire des traditions et savoir-faire du *fenua*. Cela fait en réalité plusieurs années que le projet mûrit : l'assemblée de la Polynésie française a approuvé la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel le 8 septembre 2005. L'année suivante, tous les établissements culturels du *fenua* se réunissaient en séminaire pour réfléchir sur la question et identifier les domaines et éléments de ce patrimoine immatériel. L'instabilité politique n'a pas favorisé l'aboutissement de ce vaste chantier, finalement relancé cette année.

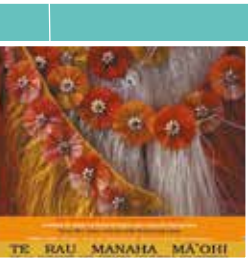
Quatre premiers savoir-faire ont été identifiés : le 'ori Tahiti, les chants polyphoniques traditionnels, le tressage et la vannerie et les fours de terre et silos de conservation des aliments. L'objectif est d'obtenir leur inscription à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, ce qui a été fait en février dernier pour le 'ori Tahiti. Cela requiert la rédaction d'une fiche détaillée avec les spécificités et caractéristiques de la pratique, le nombre de personnes qu'elle concerne, son histoire, etc. Bien que, comme le souligne Matahi, « ce ne sont pas des traditions menacées, en péril », il s'agit de les valoriser pour les faire vivre.

Par ailleurs, ce qui guide les orientations stratégiques des autorités, c'est notamment la notion de développement : « Le patrimoine culturel doit contribuer au développement de l'économie polynésienne ; et le tressage ou la vannerie, par exemple, regroupent des savoir-faire à fort potentiel économique, créateurs d'emploi et de richesse. » L'inscription à l'inventaire national constitue aussi une reconnaissance pour toutes les personnes et communautés impliquées, participant ainsi à la consolidation d'une identité polynésienne forte. « Le patrimoine immatériel a un côté vivant, proche des gens », estime Matahi Chave.

Une liste complétée chaque année

Porter le dossier à l'Unesco pour une reconnaissance internationale est un tout autre défi, qui nécessite notamment le consentement et l'implication des communautés. Si le 'ori Tahiti s'inscrit dans cette démarche, ce n'est pas en priorité l'objet du travail réalisé actuellement. Il s'agit avant tout de constater de manière réglementaire l'état d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Un arrêté sera présenté à la fin de l'année, et pourra être adopté au premier trimestre 2019. Ensuite, chaque année, une liste de savoir-faire sera soumise au ministre pour leur ajout à l'inventaire. Dans cette perspective et dans un avenir plus ou moins proche, la navigation traditionnelle, le 'orero, le va'a, et même nos fameux « pere'oro ho'o mā'a » ou « roulottes »... pourraient donc, à leur tour, être inventoriés. Une façon de souligner à quel point ces pratiques culturelles constituent l'essence même de notre identité mā'ohi et l'expression vivante de la diversité de nos cultures polynésiennes. ♦

© SCP



© SCP



© SCP

+ d'infos : www.culture-patrimoine.pf, page facebook « Sce Culture Patrimoine ».

- Le SCP est joignable au 40 50 71 77
- Ouvert du mardi au vendredi de 7h30 à 15h30 (14h30 le vendredi).